

***Cahiers du CRISES***

**Collection économie sociale**

**(Études théoriques)**

**No ET9505**

**Repenser le mouvement communautaire  
dans une perspective d'économie solidaire**

**Une hypothèse de renouvellement de la  
problématique et de la politique du développement  
communautaire et de l'économie sociale au Québec  
par**

**Louis Favreau**

sociologue et professeur au département de travail social de PUQAH

septembre 1995

Cahiers du CRISES – Collection Études théoriques – no ET9505

**«Repenser le mouvement communautaire dans une perspective d'économie solidaire :  
Une hypothèse de renouvellement de la problématique et de la politique du développement  
communautaire et de l'économie sociale au Québec»**

Louis Favreau, sociologue et professeur au département de travail social de PUQAH (UQO)

ISBN : 2-89605-008-6

Dépôt légal : 1995

Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

# TABLE DES MATIERES

## 1. Mouvement associatif:

enjeux actuels et nouvelles pratiques dans le Québec des années 90..... 1

### 1.1. Évolution du secteur associatif québécois:

les réponses actuelles à la nouvelle situation ..... 2

1.2. La nouvelle dynamique associative des années 90 au Québec à partir de ce nouveau contexte: éléments d'analyse .....4

## 2. Repenser l'économie sociale dans son articulation aux collectivités

locales et aux politiques publiques ..... 6

### 2.1. Initiatives de développement économique communautaire

étude de cas présentement à l'étude ..... 6

2.2. Economie associative et communautés locales ..... 11

2.3. Economie associative et pouvoirs publics..... 13

2.4. Développement économique communautaire et pouvoirs publics: éléments de mise en perspective ..... 14

## En guise de conclusion

le développement économique communautaire et les politiques publiques d'insertion sociale .....18

## Introduction.

Les cahiers 9504 et 9505 visent à introduire l'économie sociale d'aujourd'hui à l'ensemble des membres du CRISES de même qu'aux chercheurs et aux étudiants intéressés par les travaux sur l'économie sociale. Ils visent à cerner l'essentiel du travail actuel et projeté de l'équipe Economie sociale du CRISES. Rappelons que ces travaux sont centrés sur les questions suivantes:

**En premier lieu**, comment le **développement communautaire**, en tant que stratégie d'intervention, **et l'économie sociale**, comme levier d'activités économiques socialement utiles, répondent-ils à la crise de l'emploi et à la crise de l'**Etat-providence**?

**En deuxième lieu**, quel rôle ce «troisième secteur» joue-t-il (et est-il appelé à jouer) quand une bonne partie **des tensions de notre société** en vient à se situer **à la frontière** des entreprises et qu'une **partie significative de la population** en vient à vivre comme **expérience centrale le non-travail ou le travail précaire**?

Ces questions-clés nous ont conduit à élaborer deux projets de recherche qui s'emboîtent l'un dans l'autre: 1) le premier portant sur les initiatives de développement économique communautaire émergentes (une génération: 1985-1995) et le support des grandes institutions de l'économie sociale (mouvement Desjardins notamment) à ces initiatives dans le contexte de l'appauvrissement des communautés locales et d'une remontée du développement communautaire; 2) le second portant sur les fonds de développement et leur contribution à la revitalisation des régions et des communautés locales en difficulté<sup>1</sup>.

Dans le présent cahier, nous esquissons une problématique plus élaborée<sup>2</sup>: 1) en campant les enjeux actuels du mouvement associatif du point de vue de l'économie solidaire; 2) en resituant l'ensemble des initiatives de développement économique communautaire dans leurs rapports aux collectivités locales et aux politiques publiques d'insertion sociale.

---

<sup>1</sup> Voir à ce propos Favreau L. et B. Lévesque (1995), Repenser le développement communautaire et l'économie sociale à la faveur de la crise de l'emploi et de la crise de l'Etat-providence, cahier du CRISES. Suite aux journées-bilan du Lac Beauport, une troisième projet pourrait se dessiner: celui d'étudier les expériences d'économie sociale qui ont souvent deux générations d'existence, notamment les coopératives de travail et les coopératives d'habitation. En quoi cette économie sociale faiblement instituée participe-t-elle d'un renouvellement des réponses à la crise de l'emploi et de l'Etat-providence?

<sup>2</sup> Une bonne partie de ce cahier est inspiré de présentations soumises au groupe de travail sur les associations du CIRIEC international qui se réunit régulièrement à Paris et Liège pour ses travaux de recherche comparative depuis 1994 (10 pays y sont représentés dont le Canada pour l'Amérique du Nord et plusieurs pays d'Europe).

## 1. Mouvement associatif: enjeux actuels et nouvelles pratiques dans le Québec des années 90.

Aujourd'hui encore, les représentations dominantes de la société et de l'économie québécoise se font pour beaucoup à partir de repères hérités des années 60-70, c'est-à-dire en des termes relativement anciens qui réfèrent aux notions d'industrialisation, d'urbanisation et de constitution d'un Etat-providence.

Or les trente dernières années ont vu des changements globaux se produire. Il y a crise économique et culturelle mais aussi accompagnement, à l'occasion de cette crise, d'une mutation sociale en voie de faire basculer substantiellement l'héritage social et national développé dans les années 60, le providentialisme lié à la mise en place d'un Etat québécois fort c'est-à-dire d'un Etat interventionniste au plan socio-économique et s'affirmant comme Etat national au sein de la confédération canadienne.

Des déplacements sont à l'oeuvre et induisent un renouvellement qualitatif du secteur associatif et des coopératives. D'abord, au niveau des problèmes sociaux considérés aigus tels le chômage, l'immigration et la pauvreté, la délinquance ou la prostitution. Ensuite au niveau de l'ensemble de la société québécoise comme société nationale intégrée. Des années 70 aux années 90, la structure du chômage a changé car il y a désormais beaucoup plus de chômeurs de longue durée, la structure de l'aide sociale a changé car les prestataires sont plus jeunes et plus aptes au travail, la structure de l'immigration a changé car il y a aujourd'hui une immigration surtout du Sud et moins de l'Europe, la structure de la pauvreté a changé car il y a affaiblissement sinon effacement de la mobilité sociale pour les nouvelles générations.

Sur un plan plus général, au niveau de l'ensemble de la société, ces tendances apparentées à la dualisation sociale en cours ne font qu'accélérer l'affaiblissement de certaines formes d'action collective et l'accouchement difficile de nouvelles. En fait, ces tendances à la dualisation sociale favorisent une évolution vers une société de moins en moins industrielle et de plus en plus socialement fracturée<sup>3</sup>. L'exclusion a tendance à y prendre davantage de place que l'exploitation, le travail précaire davantage d'importance que le travail permanent, la coupure emploi/logement prend plus d'ampleur tandis que l'immigration provoque un plus grand choc des cultures. En outre, cette tendance à l'exclusion tend à superposer un dualisme géographique au dualisme social. En d'autres termes, nous assistons à une accentuation de la spécialisation sociale de l'espace urbain.

<sup>3</sup> Voir à cet effet Lévesque, B. (1995), *Repenser l'économie pour contrer l'exclusion sociale: de l'utopie à la nécessité*, Cahier no 9502, CRISES (UQAM-UQAH-UQAR-U. Lavai), Dépt. de sociologie, UQAM, 32 pages.

Cette nouvelle situation se caractérise par: 1) l'appauvrissement de communautés locales et de régions; 2) l'alourdissement des responsabilités exercées par les services publics de santé et de services sociaux; 3) l'extension de la pauvreté à de nouveaux groupes sociaux (jeunes...) et 4) la réapparition d'une pauvreté extrême. Cette nouvelle situation économique et sociale interpelle profondément nombre de dirigeants des mouvements sociaux et tout particulièrement les composantes du secteur associatif qui sont investies plus directement dans la lutte contre les inégalités sociales. De nouveaux choix, de nouvelles stratégies, de nouveaux outils d'intervention deviennent de plus en plus impératifs: comment, par exemple, contribuer à enrayer les formes actuelles de racisme qui s'installent dans certains quartiers populaires, comment contribuer à réinsérer socialement des chômeurs de longue durée, comment éviter la dégradation des quartiers anciens et leur «gentrification», comment contrer le processus de désindustrialisation de communautés et de régions? À leur manière, les initiatives relevant **de l'économie solidaire et du développement économique communautaire** visent précisément à répondre à cette nouvelle situation: 1) en contribuant à créer des emplois et même à démarrer des entreprises; 2) en favorisant le contrôle local du développement; 3) en favorisant le retour en force des collectivités locales et des régions dans le développement d'une citoyenneté active<sup>4</sup>.

## **2 Évolution du secteur associatif québécois: les réponses actuelles à la nouvelle situation.**

En raison de la dimension du territoire et de la dispersion de la population, la problématique du développement régional et local a favorisé l'émergence d'entreprises communautaires et coopératives. De même, dans les quartiers populaires des grandes villes, les associations et regroupements de citoyens ont favorisé la multiplication des groupes de services qui se situent en complémentarité ou même en alternative à ceux offerts par l'État-providence (Lévesque et Malo: 385)

Précisons dans la foulée de cette affirmation que l'évolution du secteur associatif québécois des années 1960-1990 peut être caractérisée en mettant en relief trois tendances majeures: d'abord, la perte de vitesse de ('«action sociale» c'est-à-dire la défense de droits sociaux par l'action revendicatrice. Ensuite, contexte d'appauvrissement oblige, l'inscription, avec le temps, du travail du secteur associatif au sein des collectivités locales dans une dynamique de développement de service (ou d'entreprises alternatives et

---

<sup>4</sup> En complément à ce cahier, on lira avec profit le livre sous la direction de J.-L.Laville auquel nous avons contribué (1994), *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Desclée de Brouwer, Paris, 335 pages.

communautaires). Puis, dans une troisième phase, la mise en oeuvre d'initiatives de développement économique communautaire: des entreprises d'insertion sociale par le travail (Rodriguez, 1990), des comités régionaux de relance de l'emploi et de l'économie locale (Favreau, 1995), de fonds locaux et régionaux de développement et des associations communautaires d'emprunt (Lévesque et Mendell, 1995), des CDEC (Morin, 1995), des CDC (Chagnon, 1995; Ninacs, 1995), des SADC (Lachapelle, 1995) travaillant au démarrage et au soutien de micro-entreprises ou à la consolidation de petites et moyennes entreprises en difficulté, bref à la relance des économies locales et régionales.

De façon plus générale, plutôt qu'un diagnostic de perte d'intensité et de faible mobilisation, diagnostic fort répandu dans les années 80, des recherches récentes (Favreau, 1993; Lévesque, 1992; Gagnon et Klein, 1992) nous ont indiqué un déplacement de l'investissement principal du secteur associatif vers de nouvelles formes d'entraide plus socio-économiques que seulement sociales (par exemple, des cuisines collectives, des cercles d'emprunt...), vers l'engagement dans de nouvelles problématiques (par exemple, le décrochage scolaire) par la mise sur pied d'«écoles-entreprises», et, surtout, vers le développement local comme stratégie principale d'intervention dans les quartiers et les régions en difficulté.

Et dans ce déplacement des stratégies et des champs d'intervention, une nouvelle dynamique sociale de rapport entre les acteurs prend forme, celle du partenariat, conçue non pas comme une forme aliénante de participation (le fameux thème de la «récupération» issu de la culture politique marxiste), ni comme une relation égalitaire et consensuelle (conception héritée de la tradition libérale) mais bien comme une coopération conflictuelle, dans un cadre où la participation s'exerce de façon minoritaire et asymétrique mais là où il est aussi possible de faire avancer des objectifs concrets communs avec d'autres acteurs et simultanément des intérêts différents, voire même opposés. Bref, ni «récupération», ni «consensus», plutôt «participation conflictuelle» dans le cadre plus général de la formation d'un nouveau compromis social (Lévesque et Mager, 1992: 19-68).

Bref, une nouvelle forme de politisation apparaît et redéploie les énergies de nombreuses organisations dans une intervention d'insertion sociale par l'économique. De plus en plus le postulat de ces organisations est le suivant:

«de la même façon que nous avons réussi à démontrer que l'Etat n'avait pas le monopole de l'intérêt général en matière de production des services sociaux de qualité, les associations peuvent démontrer que l'entreprise privée n'a pas le monopole de la création d'emplois et d'entreprises (à tout le moins de micro-entreprises)».

D'où le nouveau militantisme économique des mouvements sociaux (syndical, associatif...) des années 80-90 en direction de la création de nouvelles coopératives de travail, de corporations de développement communautaire (CDC) et de corporations de développement économique communautaire (CDEC), de fonds locaux et régionaux d'investissement, d'achat et de rénovation d'édifices... Le tout dans une perspective de maillage communautaire (interassociatif) et d'insertion sociale dans l'économie des groupes sociaux et des communautés locales les plus en difficulté.

En bref, nous entrons donc très probablement dans une nouvelle phase, cette nouvelle phase se caractérisant par une participation organique et minoritaire (asymétrique) du secteur associatif à des «tables» partenariales, notamment dans sa composante santé et des services sociaux<sup>5</sup> dans le nouveau cadre étatique de régies instituées par le ministère public pour favoriser la concertation des institutions publiques et «communautaires» (ou associatives) dans ce champ d'intervention à l'intérieur de chacune des régions.

### **3. La nouvelle dynamique associative des années 90 au Québec à partir de ce nouveau contexte: éléments d'analyse.**

D'abord, nous assistons progressivement à un déplacement de la cible institutionnelle des enjeux. Dans les années 60-70, l'enjeu de la mobilisation associative s'était tourné vers l'Etat, dans la double construction: 1) d'un Etat-nation, sous la poussée d'un mouvement pluri-classiste d'affirmation nationale du Québec au sein de la confédération canadienne et 2) d'un Etat-providence, sous la poussée d'importantes demandes sociales.

Mais dans les années 70-80, la mobilisation s'est peu à peu morcelée en autant de groupes qu'il y avait d'intérêts catégoriels. Tandis qu'avec les années 90, les référents étatiques et les espaces nationaux ont semblés de plus en plus en perte de vitesse au bénéfice de l'espace local comme cadre de vie, comme unité d'action et au bénéfice de l'espace régional comme cadre de référence ou d'appartenance. La société fragmentée par la crise paraît se reconstruire aujourd'hui plus qu'hier par le bas, par les communautés locales, par les régions:

Dans cet univers déboussolé, (l'économie-territoire apparaît comme une alternative de développement plus contrôlable que l'économie-monde. C'est sur le terrain local que les mutations sont les moins difficiles à maîtriser et les partenariats les plus faciles à susciter. (Dommergues, 1988: 26)

Ensuite, le développement local, stratégie principale des associations dans les régions excentriques, est de moins en moins le lot exclusif de ces régions d'économie-ressource. Le

---

<sup>5</sup> Composante de l'ensemble associatif qui est la plus importante numériquement et politiquement.

développement local prend de plus en plus racine dans des économies de régions intermédiaires et de centres urbains de taille moyenne. Il s'étend aussi aux quartiers des grands centres urbains comme Montréal, Québec, Gatineau-Hull, Sherbrooke.

Puis, le développement local a tendance à multiplier ses champs d'intervention: emploi, logement et aménagement du territoire, santé et services sociaux, réinsertion sociale des jeunes décrocheurs, formation professionnelle de la main-d'oeuvre locale...Enfin, le développement local s'inscrit dans des démarches de partenariat où la "coopération conflictuelle" est de mise.

Cette nouvelle dynamique pose des défis de type nouveau comme la gestion rigoureuse d'entreprises, des efforts d'auto-financement, la création de réseaux économiques d'information, de promotion de services...Tout comme, au plan institutionnel, la participation organique du secteur communautaire de la santé et des affaires sociales aux régies régionales pose des défis nouveaux tels la préparation intensive des rencontres, la formation à la gestion des affaires publiques d'une région, la négociation institutionnalisée des budgets de fonctionnement des différents groupes d'intervention etc...

Conclusion: les communautés locales tout comme les mouvements sociaux dans leur ensemble (syndical, des femmes, écologique et communautaire) tentent à leur manière de résoudre la crise des formes traditionnelles d'engagement de l'Etat entre autres en créant de nouvelles associations dont le caractère économique (production de biens et de services...) est de plus en plus explicite<sup>6</sup>. Sous la pression directe et indirecte venant des communautés locales, des régions et des mouvements, l'Etat se voit aujourd'hui obligé de concéder certaines tâches de gestion du social et du socio-économique (urbanisme et logement, formation professionnelle et insertion sociale, développement régional, certains services ou prérogatives en matière de services de santé et de services sociaux...). Ce qui n'efface cependant pas pour autant le leadership des pouvoirs publics dans la détermination du cadre général de gestion de ce "social localisé" (Bihl, 1992).

Bref, le secteur associatif est en voie de générer de nouvelles solutions aux crises de l'emploi et de l'Etat-providence: il est à l'intersection de la relation Etat/société civile, de la relation communautés locales/développement et de la relation entre («économique» (la micro-économie à tout le moins) et le «social»). Nous pourrions ajouter que cette dynamique nouvelle s'inscrit dans le cadre plus général d'un nouveau contrat social en voie de se constituer au niveau des entreprises, entre le patronat et les syndicats, au plan régional, entre les municipalités et l'Etat central, sur le registre des

---

6 Nouvelle dimension à côté des dimensions «classiques» de la revendication et du développement de services, toutes deux étroitement liées à la montée d'un Etat-providence première génération et fondées principalement sur les transferts sociaux issus des politiques publiques (période faste 1945-1975).

communautés locales (quartiers et villages), entre les citoyens, leur communauté locale et l'Etat, au plan de l'environnement, entre les communautés locales, l'Etat et les entreprises. Le secteur communautaire québécois est à l'intersection du «local» et du «global»: il occupe cet espace intermédiaire où émergent de nouvelles pratiques de transformation sociale. Ce qu'aucun autre secteur ne peut véritablement occuper.

Reste que tout cela n'est pas sans poser de brûlantes questions: assistons-nous à la consolidation du dualisme social ou au contraire à l'ouverture d'une brèche dans ce dualisme? En d'autres termes, s'agit-il 1) d'une économie sociale palliative dans un cadre principalement néo-libéral ou 2) d'une économie complémentaire à l'intervention publique dans un cadre social-étatique ou 3) d'un renouvellement des pratiques socio-économiques dans une perspective de démocratisation, de prise en charge, d'«empowerment»? Tel est l'enjeu auquel se trouve confronté aujourd'hui le secteur communautaire chez nous. Tel est l'enjeu autour duquel s'articule le programme de recherche de l'équipe Economie sociale à CRISES.

## **2. Repenser l'économie sociale dans son articulation aux collectivités locales et aux politiques publiques.**

### **2.1. Initiatives de développement économique communautaire: étude de cas présentement à l'étude<sup>7</sup>.**

#### **1. Cinq initiatives d'insertion dans la région Est de Montréal**

Le quartier Hochelaga-Maisonneuve à Montréal peut, à bien des égards, représenter une communauté locale en milieu urbain qui s'est investie dans la revitalisation économique et sociale par la construction d'une NES, puisqu'il compte cinq initiatives de développement économique communautaire. Soit: une corporation de développement économique communautaire (CDEST), une entreprise «communautaire» dans le domaine de la restauration, le Chic Resto. Pop, une entreprise d'insertion sociale pour des jeunes de 16 à 25 ans, le Boulot Vers, une entreprise de formation à la micro-informatique La Puce communautaire, un réseau de cuisines collectives, les Cuisines Hochelaga-Maisonneuve. C'est à ce titre que nous en faisons une brève description.

<sup>7</sup> Pour plus d'information voir en annexe les études de cas en chantier dans quatre régions du Québec soit à Montréal sous la direction de L. Favreau, B. Lévesque, M.-C Malo et Y. Vaillancourt, à Québec sous la direction d'Y. Comeau, dans l'Outaouais sous la direction de L. Favreau, dans l'Est-du-Québec sous la direction de C. Saucier. Les cas ici présentés ne le sont qu'à titre illustratif et présentés très sommairement.

### **L'Est de Montréal comme région.**

Dans la partie est de son centre-ville, Montréal regroupe plusieurs quartiers industriels en transition. Lieu privilégié de la grande entreprise manufacturière des débuts du siècle (métallurgie, pétrochimie, activités portuaires...), ces quartiers à population majoritairement ouvrière ont subi des mises à pied massives et des fermetures d'usines de même que l'arrivée au début des années 70 d'autoroutes les traversant en leur milieu. Loin de s'affaïsser, ces quartiers ont fortement développé leur potentiel associatif (ou communautaire) pendant les 30 dernières années. C'est notamment le cas du quartier Hochelaga-Maisonneuve où sont présentes les initiatives de la nouvelle économie sociale (NES) dont il sera question ici. Ce quartier à très forte majorité francophone a aujourd'hui 50,000 résidents. Il en avait 80,000 en 1960. Sa main-d'oeuvre locale est composée pour moitié de personnes sur le chômage ou prestataires de la sécurité du revenu.

### **Le Chic Resto Pop, une entreprise communautaire dans la restauration.**

Démarré en 1985, inscrit dans le secteur de la restauration, ce restaurant populaire de quartier produit 1000 repas à prix modique par jour dans ses locaux (à partir principalement d'aliments récupérés) et s'occupe de desservir les enfants de six écoles du quartier (500 repas). Il dispose d'une gestion collective à partir d'un statut d'organisme sans but lucratif (OSBL). Il a comme clientèle principale des personnes sur l'assistance sociale, des sans-emploi et des petits salariés.

Cette entreprise fait travailler 14 personnes sur une base permanente et 90 sur une base contractuelle (ces derniers à partir d'un financement public de réinsertion au travail de personnes sur l'aide sociale). Son budget annuel est de l'ordre de \$800,000 dollars dont \$300,000 en vente de services, \$100,000 de sources associatives (Centraide et dons), \$400,000 de sources publiques diverses (Santé et services sociaux, Sécurité du revenu, Conseil scolaire). C'est aussi un lieu d'entraide, de travail social et de formation à l'emploi (accueil de stagiaires, aide psycho-sociale, animation culturelle de jeunes talents musicaux locaux...). Cette entreprise a des liens privilégiés avec l'ensemble du réseau associatif du quartier et avec le réseau des groupes (10) de cuisines collectives du quartier. Elle participe à une table de concertation en développement local. Elle a été et est encore soutenue par une Corporation de développement économique communautaire, la CDEST, en tant qu'entreprise de caractère communautaire (accompagnement de démarrage, soutien financier, support dans la gestion de l'entreprise) et par le Centre local de services communautaires (CLSC) du quartier qui offre son expertise en organisation communautaire (développement social urbain) et en nutrition<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup> Rappelons ici que les CLSC sont des ressources publiques de première ligne en matière de santé et de services sociaux. Ils desservent un territoire moyen de 50,000 personnes et dispose de 100 à 150 intervenants

### **La Puce communautaire Montréal, une entreprise communautaire en microinformatique.**

Démarrée en 1985, inscrite dans le secteur de la micro-informatique, La Puce communautaire est une entreprise offrant des services de formation en secrétariat (traitement de textes, introduction à l'informatique, formation en bureautique et en comptabilité). Cette entreprise se destine prioritairement à la formation de femmes de milieu populaire voulant réintégrer le marché du travail. La Puce offre également un service de consultation pour les organisations et les entreprises désireuses de s'informatiser. Elle dispose d'un statut d'OSBL et d'une gestion collective.

Son budget annuel est de l'ordre de \$500,000 dont \$200,000 en vente de services et \$300,000 de revenus en provenance de différentes sources publiques (Sécurité du revenu à Québec), Ressources humaines Canada et Ville de Montréal). L'entreprise fait travailler 8 personnes sur une base régulière et 20 personnes spécialisées en enseignement informatique sur une base contractuelle. Elle a des liens privilégiés avec le réseau de groupes de femmes des quartiers de la partie est de la ville. A été et est soutenue par la Corporation de développement économique communautaire (la CDEST).

### **Boulot Vers, une entreprise d'insertion socio-professionnelle pour des jeunes (16-25 ans).**

Démarrée en 1983, inscrite dans le secteur de la fabrication de meubles, cette entreprise se consacre à l'insertion professionnelle et sociale de jeunes décrocheurs. Elle produit des meubles pour les garderies, des maisons de chambre, des écoles...dans ses locaux (une usine désaffectée). Elle dispose d'une gestion collective à partir d'un statut d'OSBL. Elle a un conseil d'administration composé de 12 personnes dont la particularité est de provenir surtout du milieu des affaires (y compris de la grande entreprise). Elle a a comme clientèle principale des jeunes de 16 à 25 ans reçus en stage pour 4 à 6 mois. 65% de leur temps est occupé à l'atelier, le reste à leur formation générale et à leur orientation.

L'entreprise fait travailler 8 personnes sur une base permanente et reçoit en moyenne 15 stagiaires à la fois. Son budget annuel est de l'ordre de \$650,000 dollars dont \$200,000 de vente de services, \$50,000 de sources associatives (levée de fonds), \$400,000 de sources publiques diverses (Sécurité du revenu (Québec) et Ressources humaines (Canada)). Elle a des liens privilégiés avec l'ensemble du réseau des organisations communautaires du quartier et plusieurs

---

(infirmières, nutritionnistes, travailleurs sociaux et auxiliaires familiales, intervenants communautaires...).

entreprises locales du secteur privé. Elle a été et est soutenue par la CDEST et par le CLSC du quartier (expertise en organisation communautaire).

**Les Cuisines collectives Hochelaga-Maisonneuve, un réseau d'entraide socio-économique de familles en difficulté<sup>9</sup>.**

Démarrées en 1987, une dizaine de cuisines ayant 7 à 8 personnes par groupe, se sont organisées en réseau de quartier depuis 1990. Les cuisines collectives Hochelaga-Maisonneuve regroupent des personnes, souvent des cheffes de famille monoparentales (pour moitié environ), qui mettent de l'argent en commun, négocient de bons prix chez les marchands locaux et se réunissent plusieurs fois par mois pour cuisiner un certain nombre de plats à congeler (en moyenne 200 à 300 repas préparés par mois). Les cuisines de ce quartier sont également les initiatrices d'un regroupement à l'échelle du Québec (plus d'une centaine en sont membres sur les 450 répertoriées). Des dirigeantes de ce regroupement songent à la mise sur pied de coopératives d'achat.

D'autres cuisines ailleurs à Montréal ont des projets de cet ordre. Par exemple, une cuisine a opté pour le démarrage d'une petite entreprise, Les Cuisines Jeanne-Leber, en 1991. Résultat: sept femmes (initialement au foyer) ont un emploi régulier lié à la préparation de repas chauds pour les enfants (680) de trois écoles de leur quartier (Pointe Saint-Charles) et 23 autres ont un emploi à temps partiel. Les cuisines ont des liens privilégiés avec l'ensemble du réseau des organisations communautaires de leur quartier et des paroisses. En général, les cuisines ont été et sont soutenues par le CLSC du quartier (expertise en organisation communautaire et en nutrition). Dans le cas des Cuisines Jeanne Leber dans le Sud-Ouest de Montréal, la CDEC a fourni l'accompagnement de démarrage (formation professionnelle incluant l'apprentissage fonctionnel de la lecture et de l'écriture), le réseau de support financier (caisse populaire, syndicats, CLSC local, Conseil scolaire etc.) et l'encadrement pour la gestion de l'entreprise qui dispose aujourd'hui d'un budget annuel de \$300,000 dont \$250,000 pour sa vente de services aux écoles (payés par le ministère de l'Éducation dans le cadre d'un plan de soutien aux écoles de milieux défavorisés).

**La CDEST, une Corporation de développement économique communautaire.**

Démarrée en 1985, la CDEST fait partie d'une dynamique montréalaise née dans trois quartiers industriels devenus des quartiers défavorisés. En 1984, à Pointe St-Charles, vieux quartier

---

<sup>9</sup> Voir à ce propos le mémoire de maîtrise en sociologie de Christel-Anne Noraz (1995), *Processus et stratégies d'insertion sociale dans un projet communautaire, le cas des cuisines collectives Hochelaga-Maisonneuve, CRISES, UQAM (à paraître)*.

populaire de Montréal, une dizaine d'associations du quartier font pression sur la ministre de la Sécurité du Revenu. Ils demandent et obtiennent une subvention pour faire l'étude de la situation économique du quartier. L'étude terminée, le groupe obtient une subvention de démarrage pour favoriser l'emploi et la revitalisation économique et sociale de leur quartier. La première corporation de développement économique communautaire (CDEC) montréalaise venait de naître. Deux autres CDEC dont celle de l'est (la CDEST) suivent de près. Dix ans plus tard, cette première génération de trois CDEC couvre des arrondissements trois fois plus grands et côtoient cinq autres CDEC sur l'ensemble du territoire montréalais.

**Que font les CDEC?** Elles disposent toutes d'un volet de formation de la main-d'oeuvre résidante des quartiers en difficulté. Elles soutiennent également la relance et le développement d'entreprises locales (associatives, privées ou coopératives). Elles négocient en outre l'entrée de la main-d'oeuvre locale dans les moyennes et grandes entreprises implantées dans le secteur et finalement déterminent, par consultation des forces vives du milieu, des priorités de développement sur leur territoire respectif etc. Les initiatives précédemment décrites ont toutes été soutenues par une CDEC.

Ces corporations de développement économique communautaire (CDEC) sont des **organismes de développement local multi-partenaires** (secteur associatif, secteur privé et secteur public) à l'intérieur desquels le leadership associatif est diversement influent: 1) d'abord par la mission prioritaire de développement de la communauté locale qu'elles se donnent; 2) ensuite par la provenance et la formation des employés très souvent issus du secteur associatif; 3) puis par la présence forte des associations dans la structure même des CDEC.

La CDEC desservant le quartier Hochelaga-Maisonneuve disposait en 1992 d'un budget général de fonctionnement de \$696,000 en provenance de cinq sources publiques différentes, engageait 25 employés réguliers dont la plupart sont des agents de développement pour lesquels le travail d'insertion par l'économique sur un territoire donné peut être considéré comme étant un axe intégrateur majeur.

Ces CDEC, à la différence de la majorité des initiatives d'insertion par l'économique, bénéficient d'ententes avec les pouvoirs publics sur cinq ans. Autre caractéristique qui les différencie: les CDEC ont mis sur pied un fonds de développement de l'emploi, le Fonds de développement Emploi-Montréal conjointement avec une grande organisation syndicale (le Fonds de solidarité de la FTQ) et la Ville de Montréal. Ce fonds est doté d'un capital de 1.8 \$M et est destiné à soutenir des initiatives faisant de l'emploi des chômeurs une priorité. Il accorde des prêts variant entre \$10,000 et \$70,000. Les projets d'insertion par l'économique disposent également d'une autre source, l'Association communautaire

d'emprunt de Montréal (ACEM) née en 1990. Dotée d'un capital de \$300,000 elle fait des prêts de deux ans à des petites entreprises, prêts qui varient entre \$2000 et \$15,000. 23 prêts ont été accordés en quatre ans pour la somme totale de \$220,000 (Perry et Lewis, 1994: 165).

## 2.2. Economie associative et communautés locales.

Au Québec, les entreprises «communautaires» et les entreprises d'insertion sociale, les Corporations de développement communautaire (CDC) et les Corporations de développement économique communautaire (CDEC), de même que les montages financiers communautaires et syndicaux (fonds locaux et régionaux de développement, fiducies foncières communautaires...) constituent les bases d'une nouvelle économie surtout associative<sup>10</sup> dont les axes intégrateurs sont l'insertion sociale par l'économique et le développement local<sup>11</sup>.

Par delà leur apparente disparité, on constate que, sur une base territoriale donnée, ces entreprises constituent très souvent un **véritable réseau socio-économique**, combinant des dimensions marchandes et non-marchandes au sein d'initiatives productives (Defourny, 1994) **dans une perspective d'économie solidaire**; ces initiatives locales cherchent à renforcer l'appartenance sociale et la création d'emplois **sans perdre de vue la dimension politique de l'économie**, la nécessaire remise en question de la «logique d'adaptation au mode de production marchand» (Laville, 1995: 70)

Bref, tout en assumant une partie des contraintes liées à l'économie de marché, cet ensemble d'activités économiques (d'animation de projets, de formation au travail, de production, de financement et de développement local) cherche à se distinguer qualitativement: 1 ) d'abord **par son origine** qui est celle d'initiatives voulant regrouper des personnes exclues du marché du travail; 2) ensuite, **par ses objectifs** dont la visée première a trait au développement d'ensemble d'une collectivité; 3) **par son mode de gestion** qui est associatif et, enfin, 4) **par l'utilisation d'un capital** qui a généralement un double caractère, à la fois entrepreneurial et associatif.

---

<sup>10</sup> L'expression «associative» est utilisée ici dans le sens d'initiatives économiques alliant l'utilité sociale et le rendement économique en épousant principalement le statut associatif (OSBL) plutôt que celui d'entreprise coopérative.

<sup>11</sup> Pour ce qui a trait à l'expérience des CDC, voir L. Chagnon, (1995), *Etude de cas de la Corporation de développement communautaire Rond Point: le développement local et les CDC au Québec*, Collection Thèses et mémoires, CRISES, vol. 1, 1995, UQAM, 120 pages. En ce qui a trait à la pertinence économique et social du secteur associatif voir l'étude de cas de R. Millette (1995), *Le poids économique et social des associations; le cas de la région de Lanaudière*, CRISES, UQAM.

Les deux tableaux qui suivent identifient les initiatives dont il est question et les institutions qui les supportent:

**Initiatives de développement économique communautaire ou de la nouvelle économie sociale (1985-1995)**

<b>Réseaux</b>	<b>Organisations</b>	<b>Entreprises</b>	<b>Organismes</b>	<b>Fonds</b>
...d'aide et d'entraide économique  (ex : 500 cuisines)	..communautaires d'employabilité (insertion socio-prof.)  Environ 125 Associations et deux regroupements nationaux	micro-entreprises communautaires et d'insertion sociale ; coops de travail (plusieurs centaines)	de développement local (de revitalisation économique et sociale) : CRÉE et CDEC (10-12), SADC (50-60) CDC (15-20)	locaux et régionaux de développement.  Plusieurs centaines

Il faut également signaler l'engagement (parfois l'indifférence), à des degrés divers, des institutions économiques et sociales locales qui leur servent en quelque sorte de bases arrières: 1) les institutions financières coopératives tels les caisses d'épargne et de crédit<sup>12</sup>; 2) les institutions publiques et privées de première ligne en matière de services communautaires; 3) les instances publiques locales et régionales.

**Institutions locales de support aux initiatives de développement économique communautaire**

<b>Institutions coopératives locales</b>	<b>Institutions locales et régionales de services communautaires</b>	<b>Instances publiques locales et régionales</b>
Caisses d'épargne et de crédit, coops d'habitation, caisses d'économie...	Centres locaux de services commu-nautaires (CLSC), fondations (Centraides), communautés religieuses et paroisses...	Municipalités, Conseils régionaux de développement (CRD), Conseils régionaux (formation main-d'oeuvre), Régies régionales (santé et services sociaux)

<sup>12</sup> Voir à ce propos B. Dutrisac, "Desjardins, partenaire du développement des économies locales", revue Desjardins, vol. 60, #3, 1994, p.7 à 11. Marie-Claire Malo de l'équipe de chercheurs de CRISES engagés dans l'économie sociale travaille présentement sur cette question.

### 2.3. Economie associative et pouvoirs publics.

#### 1. Economie associative et pouvoirs publics: quelques enjeux immédiats.

Les initiatives de développement économique communautaire en cours d'étude suggèrent certains acquis et quelques défis. Pour ce qui est des **acquis**, mentionnons que 1) l'insertion par le travail ne semble pas se limiter à un seul type de formule, l'entreprise dite d'insertion. La pratique est riche et mérite une nouvelle conceptualisation; 2) le territoire comme base d'intervention inscrit ces initiatives dans un cadre de resocialisation et de recomposition d'économies locales en déclin; 3) les institutions locales (économiques et sociales) ont une contribution peut-être sous-estimée ou occultée par les promoteurs de projets; 4) le modèle associatif «pur» dont les ressources sont quasi-exclusivement publiques est en perte de vitesse<sup>13</sup> au bénéfice d'un modèle d'entreprise associative combinant les exigences de la rentabilité et de l'utilité sociale (Vienney, 1994) par des activités productives, la création d'emplois, l'introduction d'une culture de gestion etc. dans des quartiers en difficulté. La référence est désormais triple: le marché, le service public, la solidarité.

En revanche, les **problèmes avec l'Etat** sont nombreux et doivent faire l'objet d'une analyse particulière. Dans leur relation avec les pouvoirs publics, la plupart des initiatives se heurtent à des obstacles majeurs: 1 ) un financement souvent aléatoire et de courte durée; 2) un cadre de travail qui ne correspond souvent à aucun programme existant; 3) une exigence de rentabilité dans des secteurs qui peuvent ne pas être rentables et de surcroît des activités réalisées avec des personnes et des groupes en difficulté; 4) un financement de postes de travail et non de projets; 4) des guichets multiples (plusieurs ministères, plusieurs palliers de gouvernement) dotés de règles du jeu variables. Conséquemment, les porteurs de projets, condition-clé de réussite, sont peu soutenus dans leur démarche. En bout de ligne pour un projet qui assure son décollage, plusieurs ne se concrétisent pas ou cessent rapidement leurs activités.

Ces problèmes vécus quotidiennement deviennent lourds à supporter et manifestent bien le peu de reconnaissance accordée par les pouvoirs publics à ces expériences associatives d'insertion. D'où le défi de dépasser le stade de l'expérimentation et celui d'une dérive possible d'une économie associative porteuse de solutions à une économie porteuse de sous-emplois et de sous-traitance. Pourquoi ce risque de dérive et ce difficile dépassement de l'expérimentation?

---

<sup>13</sup>Question de génération et de sensibilité, question d'articulation à la collectivité locale qui n'attend plus tout de l'Etat, question de réalignement des pouvoirs publics dans leur financement des associations etc...A voir de plus près.

#### **2.4. Développement économique communautaire et pouvoirs publics: éléments de mise en perspective.**

A notre avis, en matière d'insertion sociale, une partie de l'explication réside dans le fait que les politiques publiques apparaissent surtout centrées sur un ensemble de mesures destinées à répondre à des besoins immédiats liés à une situation temporaire et donc transitoire. L'assurance-chômage et la sécurité du revenu en sont les meilleurs exemples. Des programmes sectoriels et par populations-cibles ont été mis en place pour répondre aux besoins de groupes sociaux marginalisés. Bref, des programmes destinés à des personnes vivant des problèmes temporaires d'adaptation professionnelle et sociale.

Mais avec les années 80, la crise de l'emploi combinée au déclin des collectivités locales ont pour effet de placer les personnes et les populations en situation non plus de simple **marginalité** mais bien **d'exclusion**. Il ne s'agit plus seulement de populations à faible revenu dont la participation à la «société de consommation» est réduite. L'ampleur du chômage, sa durée prolongée, sa diffusion dans tout le corps social a introduit une fracture sociale. La perte prolongée d'un emploi a aujourd'hui un **effet cumulatif**. Il y a baisse de revenu mais aussi isolement, perte d'estime de soi... et immense difficulté à demeurer actif dans ses réseaux d'appartenance.

Chiffrons quelque peu l'ampleur du phénomène: au Québec en 1991 figurent quatre fois plus de sans emploi qu'il y a 30 ans. Et ces derniers demeureront sur le chômage deux à trois fois plus longtemps qu'auparavant (de 22 à 25 semaines pour huit ou neuf semaines dans les années 60). De même, les prestataires de la sécurité du revenu étaient majoritairement déclarées inaptes au travail dans les années 60 (80%) alors qu'aujourd'hui 75% d'entre elles sont qualifiées aptes au travail. Les politiques publiques en la matière sont donc devenues de plus en plus absolètes, en porte-à-faux. Portées par la croissance, ses politiques s'articulaient autour du chômage de courte durée et des ajustements du marché du travail pour favoriser la stabilité de la main-d'oeuvre et son attachement à l'entreprise. Mais les déséquilibres du marché du travail vont forcer la révision.

Avec les années 80-90, une nouvelle tendance fait son apparition. En ne voulant répondre qu'aux seules urgences, les pouvoirs publics ont travaillé à court terme et ont provoqué **l'empilement progressif de mesures destinées à réparer les dégâts du «progrès» pour toutes sortes de catégories spécifiques de chômeurs et d'assistés sociaux**<sup>14</sup>. A l'intérieur

---

<sup>14</sup> Voir *Etat de la situation et nouveaux défis*, Document de consultation, ICEA, Montréal, mai 1994 p.66 à 80. Le programme québécois APTE (Actions positives pour le travail et l'emploi) comprend à lui seul sept mesures dont une pour le rattrapage scolaire, une pour le retour aux études postsecondaires des chefs de familles monoparentales, un programme d'aide à l'intégration à l'emploi (PAIE) lui-même intégrant une mesure particulière pour les moins de 30 ans insérés dans des projets associatifs etc.

de ce train de mesures, les initiatives d'insertion sociale par le travail sont vues comme de simples palliatifs sociaux en direction de groupes et de territoires à forte concentration de pauvreté. La critique ne va pas manquer de surgir. Les critiques de ces mesures se résument de la façon suivante: 1) ces politiques et les pratiques qui les accompagnent sont compartimentées; 2) les sommes investies sont énormes par rapport à celles qu'on destine au développement des collectivités en difficulté; 3) les programmes sont généralement peu flexibles et très centralisés; 4) enfin, leur effet premier est de répondre à des besoins immédiats mais son effet second est celui d'accréditer le processus en cours de dualisation sociale.

A côté de cette tendance, une politique de développement des collectivités locales émerge timidement. Cette deuxième tendance accorde beaucoup plus de crédit aux expériences associatives d'insertion et aux dispositifs de support de développement que sont les CDEC, les CDC et les SADC. Plus que de simplement réparer les dégâts, ces programmes veulent favoriser la revitalisation économique et sociale des collectivités en difficulté. A cet égard, l'approche globale inscrite dans la démarche de développement économique communautaire (DEC) est peut-être en voie d'être accréditée un peu plus nettement par certaines politiques publiques<sup>15</sup>.

Par quoi se traduit cette deuxième attitude, celle qui rejoint partiellement les aspirations des artisans de cette nouvelle économie sociale (NES)? Fournissons quelques exemples. Dans le domaine des **affaires sociales**, dans les CLSC notamment, on encouragera le développement d'interventions de quartier et une approche-milieu plutôt que par populations-cibles. Dans le domaine de la **formation professionnelle**, des programmes de soutien aux collectivités locales viendront fournir des financements de longue durée à des organismes de développement local (les CDEC entre autres). Dans le domaine du **développement régional**, des opérations de consultation prendront en compte les communautés locales en voie de désintégration, le problème de l'emploi chez les jeunes etc. dans la détermination des priorités régionales.

Il s'agit donc ici de programmes publics davantage territorialisés, doublés d'une approche multi-partenaires et misant sur des modes d'intervention multi-activités susceptibles de s'accorder beaucoup mieux aux initiatives de la NES. Ces programmes sont cependant peu valorisés: 1) ils sont encore au stade de l'expérimentation au plan local ou régional (dans des communautés rurales ou dans des quartiers de quelques centres urbains); 2) ils disposent de budgets mineurs

---

<sup>15</sup> Voir notamment Econov, *L'Approche de développement économique communautaire et sa situation au Québec*, Bureau fédéral de développement régional (Québec), Montréal, juillet 1993, 90 pages.

comparativement aux budgets accordés aux autres programmes<sup>16</sup>. En revanche, ces politiques en émergence ont des effets plus soutenus: 1) ils changent imperceptiblement la façon dominante de poser les problèmes; 2) ils introduisent un processus d'intervention de moyen terme (financement sur cinq ans par exemple); 3) ils participent d'un mouvement plus large de régionalisation.

### Typologie des politiques publiques en matière d'insertion sociale

<b>Approche traditionnelle:</b> (programmes sectoriels et par populations-cibles)	<b>Approche renouvelée:</b> (programmes territorialisés multi-partenaires et multi-activités)
1) Santé et services sociaux (intervention psychosociale): <ul style="list-style-type: none"> <li>- santé mentale</li> <li>- personnes âgées</li> <li>- jeunesse</li> <li>- enfance/famille</li> </ul>	1) Santé et services sociaux (CLSC): intervention par <ul style="list-style-type: none"> <li>- une approche communautaire</li> <li>- une intervention par quartier</li> <li>- le développement local</li> </ul>
2) Sécurité du revenu et formation professionnelle (aide aux personnes): <ul style="list-style-type: none"> <li>- jeunes</li> <li>- handicapés</li> <li>- femmes</li> <li>- assistés sociaux</li> </ul>	2) Sécurité du revenu et formation professionnelle (aide aux collectivités) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- financement d'organismes locaux de développement local: soutien aux entreprises locales; formation qualifiante de la population résidante; revitalisation du milieu</li> </ul>
3) Développement local et régional (aide à l'entreprise par grands secteurs): <ul style="list-style-type: none"> <li>- grappes industrielles</li> <li>- .....</li> </ul>	3) Développement local et régional: <ul style="list-style-type: none"> <li>- communautés locales en voie de désintégration prioritaires</li> <li>- fonds de soutien aux projets d'entreprises associatives d'insertion</li> </ul>
<b>Critique:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- compartimentation:</li> <li>- effet premier: réponses à des urgences</li> <li>- effet second: risque de dualisation sociale</li> <li>- politique de résolution de problèmes à court terme</li> <li>- l'Etat-accompagnateur du secteur privé surtout</li> <li>- sommes énormes investies dans ce type d'intervention</li> <li>- participe du processus de centralisation avec ses défauts habituels: bureaucratisme, programmations sans flexibilité...</li> </ul>	<b>Critique:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- expérimentale + budgets mineurs</li> <li>- effet premier: changer imperceptiblement la façon dominante de poser les problèmes</li> <li>- effet second: structurant (contre la dualisation)</li> <li>- processus de moyen terme</li> <li>- l'Etat interventionniste volontariste (versus laissez-faire de l'Etat)</li> <li>- réponses par le développement</li> <li>- poids financier: une goutte d'eau dans la mer</li> <li>- participe d'un mouvement plus large: celui de la décentralisation ou plutôt de la montée nationale du «local»</li> </ul>

<sup>16</sup> Le budget de développement des collectivités locales du Québec en matière de formation professionnelle n'était que de 5.1 M\$ de dollars en 1993-1994 (sur 91.1 M\$), soit un maigre 6% et celui de son pendant fédéral au Québec de 144,5 M\$ (sur \$887.2 M\$) soit environ 16% du budget (ICEA, 1994: 72 et 68).

Comment interpréter ces nouvelles tendances. Deux hypothèses peuvent être avancées: 1) ces politiques sont plutôt l'addition de mesures conjoncturelles greffées sur les politiques traditionnelles d'indemnisation 2) ces politiques sont plutôt d'un nouveau mode de gestion des rapports sociaux en matière de lutte contre l'exclusion.

Bien qu'il faille assurément aller vérifier de plus près et que cela dépend en grande partie de l'orientation des gouvernements en place, la seconde hypothèse paraît s'appuyer sur une dynamique déjà à l'oeuvre: 1) un mouvement de fond, économique et culturel, apparaît autour des notions de partenariat, de territoire, de développement local, de contrat...mouvement qui imprègne tous les acteurs importants de la société québécoise. Pas seulement les organismes à vocation sociale (syndicats, coopératives, associations) mais aussi un certain nombre d'entreprises et d'institutions publiques surtout locales ou régionales (municipalités etc.)<sup>17</sup>. 2) un segment significatif de professionnels du «social», tant du secteur public que du secteur associatif, remettent en question les formes traditionnelles d'intervention issues des mécanismes de transferts sociaux dans les collectivités locales<sup>18</sup>.

---

<sup>17</sup> Voir à ce propos le numéro thématique de la revue *Coopératives et Développement*, intitulé *Quartiers en crise: développement local et revitalisation en milieu urbain*, vol.26, numéro 2 (1995).

<sup>18</sup> Voir à ce propos le numéro thématique de la revue *Nouvelles pratiques sociales*, intitulé *Le travail social à l'épreuve du territoire et du développement local*, vol.8, numéro 1 (1995).

## **En guise de conclusion: le développement économique communautaire et les politiques publiques d'insertion sociale.**

Jusqu'à ces dernières années, la recherche sur l'économie sociale et le développement local intéressait peu. Celle-ci était traitée avec un certain mépris. Aujourd'hui, plusieurs disciplines, nombre d'organisations (syndicales, coopératives, associatives, de femmes) et nombre d'institutions locales, régionales et nationales s'y intéressent. Pourquoi? Parce que ces expériences sont au carrefour de trois enjeux majeurs de la période actuelle: 1) celui de l'emploi; 2) celui du renouvellement des pratiques sociales; 3) celui du dépassement de la seule logique redistributive d'un Etat-providence<sup>19</sup>.

### **1. L'enjeu de l'emploi et de la spécialisation sociale de l'espace urbain et régional.**

L'enjeu de l'emploi combiné à celui de la spécialisation sociale de l'espace urbain et régional<sup>20</sup> s'est substantiellement modifié au cours des trois dernières décennies. Plus que la marginalité, c'est la question de l'exclusion/inclusion sociale qui est désormais posée. Les sans emploi, exclus du marché du travail de façon durable, deviennent aussi des exclus sociaux parce mis à l'écart du terrain de la négociation dans l'entreprise et du terrain d'une partie des dispositifs de la régulation sociale (régime public de retraite etc.).

### **2. L'enjeu du renouvellement des pratiques sociales.**

De l'examen des différentes initiatives dans leur articulation aux financements publics, il ressort que le mouvement associatif ne se cantonne plus dans la seule sphère des transferts sociaux et dans la seule gestion palliative des problèmes socio-économiques. Elle s'inscrit dans la sphère de la production de richesses, dans l'intervention qui veut favoriser l'*empowerment* des communautés locales (le contrôle des populations locales sur leur développement économique et social) et dans des partenariats inédits.

Certaines caractéristiques se dégagent de la plupart de ces initiatives:!) Elles intègrent davantage les dimensions économique et sociale des problèmes; 2) Elles sont de plus en plus «constitutivement territorialisées»; 3) Elles font appel à un partenariat entre les secteurs public, privé et communautaire; 4) Elles sont multi-activités; 5) Elles s'inscrivent dans une démarche de longue durée.

<sup>19</sup> Voir en annexe les chantiers de réflexion que nous suggèrent les enquêtes en cours.

<sup>20</sup> «Spécialisation sociale de l'espace» c'est-à-dire la polarisation économique et culturelle entre le centre-ville et sa périphérie qui est une tendance-clé dans toute l'Amérique urbaine. Le centre-ville concentre les populations défavorisées, des économies locales en déclin...tandis que les «classes dites moyennes» se retrouvent, elles, dans les périphéries.

Mais si ces expériences ne sont plus isolées, elles sont encore au **stade de l'expérimentation**. Encore peu de synchronisation et beaucoup de bricolage:

Ces initiatives doivent pour la plupart constamment bricoler le développement des entreprises à partir de ressources variées et souvent instables parce que, à la différence d'une région comme Montréal où existent des CDEC, aucun programme n'existe pour soutenir formellement le développement économique communautaire dans d'autres régions (Lachapelle, 1995).

Bricolage, faible synchronisation, encore peu d'emplois et d'entreprises. En revanche, beaucoup de projets, un militantisme économique des promoteurs et des conditions locales transformées. Un modèle de développement de la communauté, des fonds locaux et régionaux de développement disponibles, une reconnaissance partielle par les pouvoirs publics, des institutions financières coopératives interpellées font partie de cette nouvelle dynamique.

### **3. L'enjeu du dépassement de la seule logique redistributive.**

La jonction entre la nouvelle économie sociale (NES) et les pouvoirs publics est devenue impérative pour dépasser la seule logique redistributive. L'Etat-providence court le risque de transformer ses citoyens en assistés s'ils ne sont inscrits que dans cette logique (Perret, 1994). Mais si elles sont soutenues significativement par les pouvoirs publics, les expériences associatives d'insertion pourront faire émerger de **nouvelles instances d'accompagnement** du développement sur **l'ensemble** des quartiers et des régions en difficulté. Nous pensons ici au modèle de développement local des Corporations de développement communautaire (Favreau, 1993, 1994 a, 1994 c). Les pouvoirs publics doivent être plus que de simples accompagnateurs ponctuels (le «Shadow State»). Ils doivent s'inscrire dans des soutiens de longue durée qui ne se confinent pas aux aides de démarrage:

Quand il s'agit de développement, la durée de l'appui aux innovations sociales est un paramètre capital; cette durée étant probablement plus importante que les masses financières engagées dans des aides au démarrage (Diaz, 1994: 21).

Ils doivent aussi se débarrasser de l'attitude centralisatrice pour reconnaître ces expériences en leur ouvrant la voie de l'institutionnalisation (Lévesque, 1994). Notre hypothèse étant que **ces expériences devenant institutions**, elles seraient

«en voie de générer des solutions inédites aux crises de l'emploi et de l'Etat-providence en occupant un espace intermédiaire à l'intersection de la relation entre l'Etat et la société civile, de celle entre les communautés locales et le développement et de la relation entre l'économique et le social» (Favreau, 1994 b:14; Laville, 1994: 299).

## Bibliographie

- BIHR, A. (1992), "Malaise dans l'Etat-nation", *Le Monde diplomatique*, février 1992, p.7.
- BOUCHER, J. et L. FAVREAU (1993), "L'évolution du discours de la CSN sur les stratégies syndicales" dans Bélanger, Grant et Lévesque, (1994), *La modernisation sociale des entreprises*, Coll. Politique et Economie, Presses de l'Université de Montréal (PUM).
- BRUNEAU, COTÉ, DIONNE et alii (1993), *Développement régional (problématique de recherche)*, GRIDEQ, Rimouski.
- CASTEL, R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale*, Fayard, Paris.
- CHAGNON, L. (1995), *La Corporation de développement communautaire Rond Point, le développement local et les CDC au Québec*, mémoire de maîtrise en intervention sociale, Cahiers du CRISES (coll. thèses et mémoires), Dépt. de sociologie et de travail social, UQAM, Montréal, 120 pages.
- CLOUTIER C. et P. HAMEL, (1991), "Les services urbains: le défi du partenariat pour le milieu communautaire", *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 35, #95, sept. 1991, p.257-283.
- CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES (1989). *Deux Québec dans un. Rapport sur le développement social et démographique*. Boucherville, Gaétan Morin.
- DEFOURNY, J. (1994), *Développer l'entreprise sociale*, Fondation Roi Beaudoin, Liège.
- DEFOURNY, J. et MONZON CAMPOS (1992), *L'économie sociale entre l'économie capitaliste et l'économie publique*, CIRIEC/De Boeck Université.
- DEMÔUSTIER, D. (1995), «L'économie sociale toujours à réinventer», *Alternatives économiques*, avril 1995, p. 52 à 55.
- DIAZ, H. (1994), "L'innovation sociale, une intruse structurelle", *revue Economie et Humanisme*, #328, mars 1994, p. 20 à 26.
- DOMMARGUES, P. (sous la direction de), (1988), *La société de partenariat (économie-territoire et revitalisation régionale aux Etats-Unis et en France)*, Afnor-Anthropos, Paris.
- DOUCET L. et L. FAVREAU, (1991), *7/7éor/e et pratiques d'organisation communautaire*, PUQ, Sainte-Foy.
- DUTRISAC, B. (1994), "Desjardins, partenaire du développement des économies locales", *revue Desjardins*, vol. 60, #3, 1994, p.7 à 11.
- ECONOV, *L'Approche de développement économique communautaire et sa situation au Québec*, Bureau fédéral de développement régional (Québec), Montréal, juillet 1993.
- EME, B. et J.-L. LAVILLE (1994), *Cohésion sociale et emploi*, *Sociologie économique/Desclée de Brouwer*, Paris.
- FAVREAU, L.(sous la direction), (1995), *Quartiers en crise: revitalisation et développement local en milieu urbain*, numéro thématique de *Coopératives et Développement*, vol.26, numéro 2.
- FAVREAU, L. et J.-L. KLEIN (sous la dir.), (1995), *Le travail social à l'épreuve du territoire et du développement local*, numéro thématique de *Nouvelles Pratiques sociales*, vol.8, #1.

FAVREAU, L. (1994 a), "L'économie solidaire à l'américaine: le développement économique communautaire" dans Laville, J.-L.(sous la dir.), L'économie solidaire, une perspective internationale, Desclée de Brouwer, Paris, p. 93 à 135.

FAVREAU, L. (1994 b), "Mouvement associatif et ONG à l'heure des partenariats", Coopératives et développement, vol. 25, numéro 2, p.7 à 26.

FAVREAU, L. (1994 c), "L'approche de développement économique communautaire au Québec et aux Etats-Unis", RECMA, numéro 253-254 (51-52), Paris, p.166 à 175.

FAVREAU, L. et Y. HURTUBISE, (1993), CLSC et communautés locales: la contribution à l'organisation communautaire, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy.

FAVREAU, L.(1993), "Solidarités et territoires, le développement économique communautaire en Amérique du Nord", revue Travail, #29, été/automne 1993, Paris, p. 131 à 144.

FAVREAU L. et NINACS W. (1992), "Le développement économique local communautaire au Québec", revue Coopératives et développement, vol. 23 #2, p.115 à123.

FAVREAU, L. et W. NINACS (1993), Pratiques de développement économique communautaire: de l'expérimentation sociale à l'émergence d'une économie solidaire, CDC des Bois-Francis-GERIS/UQAH, IFDEC, Montréal, 40 pages.

FAVREAU Louis, (1989) Mouvement populaire et intervention communautaire: continuités et ruptures, Ed. du Fleuve/CFP, Montréal.

FOURNIER, L.(1991), Solidarité me., un nouveau syndicalisme créateur d'emplois, Québec\Amérique, Montréal.

GAGNON C. et J.-L. KLEIN, (1991), "Le partenariat dans le développement local: tendances actuelles et perspectives de changement social" dans Cahiers de géographie du Québec, vol. 35, #95, sept. 91, p.239-255.

HAMEL, P. ET KLEIN J.-L. (1991), "Partenariat et territoire: vers une nouvelle géographie du social?" dans Cahiers de géographie du Québec, vol. 35, #95, sept. 91, p.233-236

ICEA (1994), Etat de la situation et nouveaux défis, Document de consultation, Institut canadien d'éducation des adultes, Montréal, mai 1994.

LACHAPELLE, R. (1995 a), «Syndicats, organismes communautaires et développement économique: l'expérience soreloise», Coopératives et Développement, vol.26, no.2, p.41 à 60.

LACHAPELLE, R. (1995 b), «Les CADC comme espace d'économie sociale», Nouvelles pratiques sociales, vol.8, no.1.

LAVILLE, J.-L. (1995), «L'économie solidaire, une nouvelle forme d'économie sociale?», RECMA, numéro 255 (53), Paris, p. 70 à 80.

LAVILLE, J.-L.(sous la dir.) (1994), L'économie solidaire, une perspective internationale, Desclée de Brouwer, Paris.

LAVILLE, J.-L. (1992), Les services de proximité en Europe, SyrosNAalternatives, Paris.

LAVILLE, J.L. (1992), "Pour de nouvelles solidarités en Europe: les services de proximité", revue Esprit, janvier 1992, p. 112-129.

LEBOSSÉ, J. (1994), «L'enjeu de la proximité dans la couverture des zones d'ombre de l'offre de financement». Communication, Entretiens Jacques Cartier, Lyon. Texte ronéo d'Argos Consultants Grenoble/Québec.

LEVESQUE B. et L. MAGER (1992), "Vers un nouveau contrat social? Eléments de problématique pour l'étude du régional et du local", dans Gagnon C. et Klein J.-L. (1992), Les partenaires du développement face au défi du local, GRIR, UQAC, Chicoutimi, p. 19 à 68.

LEVESQUE, B. (1994), "Québec: des expériences à l'institutionnalisation" dans Eme B. et J.-L. Laville (1994), Cohésion sociale et emploi, Sociologie économique/Desclée de Brouwer, Paris, p.229 à 245.

LEVESQUE, B. et alii, (1994), «Les fonds de développement: un instrument indispensable pour le développement régional, local et communautaire». Communication, congrès de l'Acfas, mai 1994.

LEVESQUE, B. ET M.-C. MALO (1992), L'économie sociale au Québec...dans DEFOURNY, J. et MONZON CAMPOS (1992), L'économie sociale entre l'économie capitaliste et l'économie publique, CIRIEC/De Boeck Université.

LEVESQUE, B., M. MENDELL (1995), «Les fonds de développement: esquisse d'un portrait», revue Relations, janvier 1995, p. 12 à 15.

MATTHIEU, R., BOURQUE, R., VAILLANCOURT, Y. (1988), Les entreprises communautaires dans les services sociaux au Québec, Département de travail social, UQAM, Montréal.

MILLETTE, R. (1995), Le poids économique et social des associations: le cas de la région de Lanaudière, mémoire de maîtrise en sociologie, CRISES, UQAM.

MORIN, R. (1995), «L'expérience montréalaise des CDEC: à la croisée des chemins», Coopératives et Développement, vol. 26, no.2, p. 13 à 39.

NINACS, W., LAPOINTE C., LEROUX...(1995), Le développement communautaire dans les Bois-Francs.... (à paraître).

NORAZ, C.-A. (1995), Processus et stratégies d'insertion sociale dans un projet communautaire, les Cuisines collectives du quartier Hochelaga-Maisonneuve, Cahiers du CRISES (coll. thèses et mémoires), mémoire de maîtrise, Dépt. de sociologie, UQAM, Montréal, 140 pages (à paraître).

PERRET B. (1994), "Politiques publiques et mobilisation collective" dans dans Eme et Laville Cohésion sociale et emploi, Sociologie économique/Desclée de Brouwer, Paris, p.257 à 283.

PERRY S. et M. LEWIS (1994), Reinventing the local economy, Center for Community Enterprise, Vernon,, B.C.

PERRY, Stewart E., (1987), Communities on the way (rebuilding local economies in the United States and Canada, State University of New York Press.

VACHON.B. et F. Coallier (1993), Le développement local (théorie et pratique), Ed. G. Morin, Boucherville.

VAILLANCOURT, Y. (1993), "Trois thèses concernant le renouvellement des pratiques sociales dans le secteur public", revue Nouvelles pratiques sociales, vol.6, #1.

VIENNEY.C. (1994), L'économie sociale, Repères #148, Ed. La Découverte, Paris.

YEROCHEWSKI, C. (1995), L'épargne de proximité, dossier de la revue Alternatives économiques, Paris, p.25 à 32.

## Annexe 1

**BLOC 1 Etude de cas d'initiatives de la nouvelle économie sociale:****1. Dans la région de Montréal: 12 expériences (Louis Favreau, Benoît Lévesque et M.-C. Malo; Y. Vaillancourt, associé)**

1.1. Dans l'Est de Montréal: Le Chic Resto Pop (restauration), La Puce communautaire (services en micro-informatique), Boulot Vers (entreprise d'insertion sociale fabriquant des meubles), les Cuisines collectives Hochelaga-Maisonneuve (*mémoire de maîtrise en sociologie, C.-A. Noraz*), la CDEST (formation de la main-d'oeuvre, soutien aux entreprises locales...).

1.2. Dans le Sud-Ouest de Montréal: RESO (formation de la main-d'oeuvre, soutien aux entreprises locales...), Cuisines Jeanne Leber (traiteur) et Formétal (entreprise d'insertion sociale dans la métallurgie).

1.3. Nord-Est de Montréal: CDEC Petite-Patrie/Rosemont (formation de la main-d'oeuvre, soutien aux entreprises locales...), Buffet Insère Jeunes (restauration), SOPECOR. 1.4. Centre-Sud de Montréal: Le Resto Plateau (*projet de thèse de doctorat, R. Thériault*)

P.S. Voir des projets en développement: Déclic et SOS Vélo + CDEC Centre-Nord.

**2. Dans l'Outaouais urbain: 4 expériences + Montérégie (Sorel) (Louis Favreau)**

2.1. Le Comité de relance de l'économie et de l'emploi de l'Outaouais métropolitain (CRÉEOM);

2.2. La Corporation de développement communautaire (CDC) Rond Point (*mémoire de maîtrise en intervention sociale, Lucie Chagnon*); 2.3. La Coopérative Coup de pouce (services d'entretien à domicile); 2.4. Le Carrefour Jeunesse Emploi à Gatineau (organisme communautaire d'employabilité des jeunes); 2.5. Une société d'aide au développement des collectivités (aide à l'entreprise); 2.6. la CDC du Bas-Richelieu (*mémoire de maîtrise en travail social, René Lachapelle*).

**3. Région de Québec (Y. Comeau).**

3.1. Le Comité de relance de l'emploi et de l'économie des quartiers centraux de Québec (CRÉECQ) (formation de la main-d'oeuvre, soutien aux entreprises locales...); 3.2. Restaurant Le Piolet (restauration); 3.3. le Centre d'initiative pour l'emploi local (CIEL) (fonds communautaire de développement); 3.4. Aide communautaire Limoilou (entreprise communautaire de services à domicile)...

**4. Est du Québec (C. Saucier).**

4.1. Coopérative de travailleurs-actionnaires Du Moulin de la Rédemption (sciage de bois de tremble); 4.2. Coopératives de travail Les Productions Vaste (production outils de communication); 4.3. Coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA) de Saint Fabien (secteur agricole); 4.4. Société d'aide au développement des collectivités du Haut-Pasys de la Neigette (aide à l'entreprise).

<b>Bloc 2 Étude de politiques (publiques, coopératives et syndicales)</b>
---

1. Programme de développement des collectivités locales (DRHC).
2. Certains programmes de formation de la main-d'oeuvre de la SQDM.
3. Politiques de soutien aux entreprises d'économie sociale dans les CRD.
4. Programmes d'action communautaire de CLSC.
5. Programme et orientation du Secrétariat à l'action communautaire du gouvernement du Québec.
6. Politique d'intervention régionale de la CSN et de la FTQ.
7. Politique d'intervention des Caisses Desjardins et de Caisses d'économie (Québec) dans le développement local et régional.
8. La restructuration des programmes d'employabilité de DRSH et du ministère de la sécurité du revenu (Québec).

## Annexe 2

**Thèmes de réflexion en économie sociale liés à la problématique plus générale de CRISES.**

**1.1. d'abord sur la notion d'exclusion et sur la place du secteur associatif dans la bataille de l'insertion.**

**Sur les rapports entre exclusion et pauvreté: points communs et différences qualitatives. L'exclusion, c'est la rupture du lien, la fracture sociale; l'exclusion ne se confond pas avec la «marginalité»;**

Sur la nouvelle configuration des classes sociales. Plus qu'hier il y a les «in» et les «out» du travail plutôt que les «down» et les «up». Nouveau phénomène structurel: l'exclusion n'est pas («exploitation».

L'exclusion du travail versus l'exclusion dans le travail;

**L'exclusion géographique (spécialisation sociale de l'espace): les quartiers de l'exclusion. Si l'identité sociale passe de moins en moins par le travail et la citoyenneté, le repli identitaire et/ou le tremplin d'une nouvelle identité passe par le territoire. Quand on est chômeur,,on est de tel quartier, dételle région...**

**Le secteur associatif ou communautaire ou mieux les «solidarités actives de proximité» (Sainsaulieu dans Eme et Laville, 1994): est-il le seul et le principal secteur concerné par cette question?**

Quel rôle les entreprises publiques ou privées assument-elles dans le développement local et régional?

**Que font les grandes organisations coopératives et syndicales dans le développement local et régional?**

Synthèse: depuis 10 ans, dans la bataille de l'insertion, de petites entreprises et un ensemble d'initiatives économiques locales naissent de concertations et de soutiens (des secteurs public et privé), lesquels sont impulsés par le secteur associatif (CDEC à l'origine) ou par les pouvoirs publics (SADC à l'origine) sur la base de territoires pertinents au plan social et culturel. Quelle est l'importance de ce type d'initiatives?

**1.2. Ensuite sur les notions de «partenariat» et de «coopération conflictuelle»: l'examen des pratiques en cours où le secteur associatif est fortement engagé. A quel type de partenariat le secteur associatif est-il invité? Que vient-il changer dans la dynamique traditionnelle, fordiste et providentialiste?**

Partenariat inter-communautaire

Partenariat public- communautaire (affaires sociales);

Partenariat public-privé-communautaire (développement local et régional);

### Partenariat organique et partenariat volontaire.

**Synthèse:** depuis 10 ans, la cohabitation conflictuelle qui se fait jour entre le secteur associatif et les autres secteurs (versus l'indifférence mutuelle sinon l'hostilité qui l'ont précédé) a fait apparaître des formes inédites de partenariat (SADC, CDC, CDEC par exemple) lesquelles sont développées de façon très inégales selon les secteurs et les régions. Mais cela traduit probablement le processus en cours d'un nouveau contrat social (Lévesque et Mager, 1994).

#### 1.3. Le travail dans l'économie sociale, l'économie sociale et le territoire

De nouvelles formes d'organisation du travail sont-elles générées par l'E.S.?

De nouveaux rapports avec le milieu (le territoire, les communautés locales, la région...) apparaissent-ils dans l'E.S.?

**Synthèse:** la phase actuelle en est une d'expérimentation: 1) expérimentation d'une prise en charge de la dimension économique de l'association; 2) expérimentation d'un nouveau rapport des entreprises d'économie sociale au milieu (usagers et citoyens d'une communauté) plus que dans l'organisation du travail.

Dans le secteur public: une remise en question des pratiques des professions du «social» (Favreau et Klein dans NPS, 1995): déplacement du centre de gravité de l'intervention sociale vers l'insertion, l'approche territorialisée, le partenariat...et de nouvelles clientèles (nouvelles catégories de chômeurs, accentuation de l'exclusion de certains territoires...)

#### 1.4. L'économie sociale dans le développement au Québec.

Quelle place occupe-t-elle dans l'ensemble de l'économie au Québec et dans un modèle québécois postfordiste de développement? Ici le portrait et la dynamique des puissantes institutions de l'économie sociale s'impose (le mouvement Desjardins...).

Mais «l'économie sociale réduite à ses composantes instituées exclut les mouvements sociaux qui, soit la fondent, soit la renforcent» (Draperi, RECMA, 1994: 183). D'où la nécessaire ouverture sur l'économie instituante...et par là sur l'économie solidaire.

Les nouveaux dispositifs (CDC, CDEC, SADC, entreprises d'insertion sociale, organismes communautaires de formation et d'intégration au travail, groupes d'entraide économique, fonds communautaires et syndicaux de développement...) permettent-ils de créer de l'emploi (et de quel type), de renouveler le secteur associatif dans les communautés locales, de rebâtir de nouvelles identités, de nouvelles socialisations? Ou s'agit-il de suppléances en voie de s'institutionnaliser?

Quels sont les rapports entre l'économie sociale institutionnalisée (Mouvement Desjardins...) et l'économie sociale instituante: caisses populaires et initiatives de la nouvelle économie sociale...?

Quels sont les rapports entre les entreprises du secteur privé et les initiatives issues de la nouvelle économie sociale?

**Synthèse:** la nouvelle économie sociale est très fragile, faiblement supportée par les pouvoirs publics et le secteur privé, mais placée au coeur d'un processus de société qui est appelé à durer, celui de la fin du plein emploi et du statut de salarié à temps plein.

### **1.5. Le développement communautaire au Québec ou l'économie sociale territorialisée. Quelle est la place des collectivités locales dans le développement du Québec?**

<sup>0</sup> Quelle place et quel rôle joue le secteur associatif dans le développement des collectivités locales et ces dernières dans le développement d'ensemble de la société québécoise?

<sup>0</sup> Peut-on parler d'un «virage économique» du développement communautaire branché historiquement sur un «social» séparé de l'«économique» et sur le développement de services collectifs misant quasi-exclusivement sur les mécanismes de transferts sociaux (services de garde dans les quartiers, coopératives d'habitation, médias communautaires, protection du consommateur...)?

**Synthèse:** le développement communautaire opère un virage important en posant un des problèmes-clés de notre époque, celui de la revitalisation économique et sociale des collectivités locales (Jacquier, 1992) et de la place des économies locales dans une société post-fordiste?

### **1.6. L'économie sociale dans ses rapports aux pouvoirs publics: relais et/ou levier de solidarité?**

<sup>0</sup> Quel nouveau rapport est-il en train de s'installer entre le secteur associatif et l'Etat dans le contexte d'une crise de l'Etat-providence?

**Synthèse:** les initiatives de la nouvelle économie sociale, surtout impulsées par le secteur associatif, sont dans un état de tension permanente entre deux rôles, celui d'être des **relais**, d'être des gestionnaires de programmes et d'être instrumentalisées par de nouvelles politiques publiques ou celui d'être des **leviers** par leur travail de transformation des politiques traditionnelles (urgences et populations-cibles), travail qui fait pression dans le sens de l'émergence d'institutions intermédiaires dans le développement entre les citoyens et l'Etat?